



Bourg
Bresse
Revermont
SCOT
Syndicat Mixte
Bourg-Bresse-Revermont
18 bis, rue des Dîmes
01000 Bourg-en-Bresse
tél. 04 74 47 25 04
Mél : secretariat@scot-bbr01.fr
www.scot-bbr01.fr



Bureau syndical du 10 octobre 2013

Agrestis
Programmes
Urbains



Révision du SCOT Bourg- Bresse-Revermont

Bernadette Guyon-Benoite
Audrey Solans
Marianne Caillette



SOMMAIRE

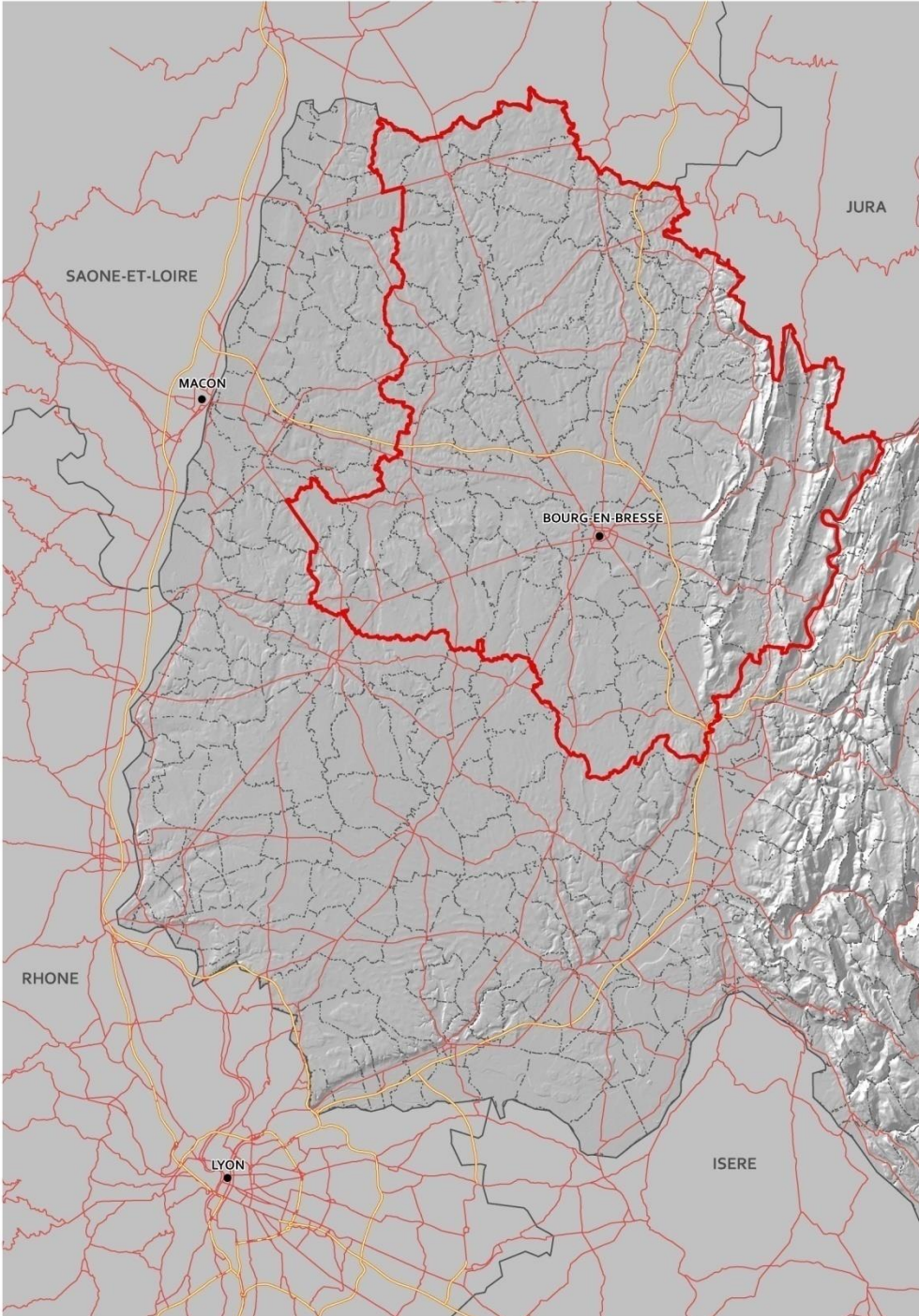
Présentation de l'équipe Algoé – Programmes urbains – Agrestis – Goutal

Enjeux de la révision du SCOT

Planning

Présentation des premiers éléments de diagnostic

- Population
- Emploi
- Logement
- Biodiversité



Le périmètre du SCOT



Equipe d'intervention

ALGOE

Bernadette Guyon-Benoite
Direction d'étude

Audrey Solans
Responsable du
contenu des documents

GOUTAL, ALIBERT & Associés, juristes

Yvon Goutal

Philippe Peynet

Adrien Peyronne
Juliette Viehl

ALGOE

Expertises :

Sara Lefèvre
Transport

Malik Hechaichi
Economie

Mathieu Salmon
TIC

AGRESTIS Environnement

Frédéric Aubry

Marianne Caillette
Nathalie Rouff
Lydiane Barate

PROGRAMMES URBAINS Commerce

Sarah Cohen



Syndicat Mixte
Bourg-Bresse-Revermont
18 bis, rue des Dîmes
01000 Bourg-en-Bresse
tél. 04 74 47 25 04
Mél : secretariat@scot-bbr01.fr
www.scot-bbr01.fr



Enjeux de la révision

Agrestis

Programmes
Urbains



Bernadette Guyon-Benoite
Audrey Solans
Marianne Caillette



Enjeux de la révision du SCOT

SCoT 2008

- Approuvé le 17 décembre 2007 et rendu exécutoire le 25 mars 2008,
- Fondé sur un scénario intitulé « Pour un développement maîtrisé et structuré du territoire ».

Une vision partagée qui n'est pas remise en cause

- Développer le territoire en organisant sa croissance démographique et économique
- Structurer le territoire autour d'une armature territoriale
- Maîtriser la consommation de l'espace et préserver les milieux naturels et les paysages

Modification 2012

- approuvée en Comité Syndical le 6 juillet 2012.
- Prise en compte des évolutions récentes et précisions sur quelques points concernant l'urbanisation.



Enjeux de la révision du SCOT

Révision du SCoT

- Délibération du 14 juin 2013
- Intégration du nouveau contexte législatif obligatoire d'ici 2017
 - **Prise en compte de la loi portant Engagement National pour l'Environnement**
 - **Intégration des nouvelles thématiques (commerce avec le DAC, TIC, énergie, logement,...) et précision sur les autres thématiques (environnement)**
- Apporter des ajustements et éventuellement son périmètre
 - **Prise en compte des projets de transport, des évolutions sur les zones d'activités économiques, ...**
 - **Adaptation de certains objectifs aux évolutions socio-économiques et sociétales**
 - **Intégration de la C.C. de Saint-Trivier-de-Courtes**

L'évaluation du SCOT actuel sera réalisée par le Syndicat Mixte de Bourg en Bresse sur la base de l'observatoire mise en place par le Syndicat Mixte pour le suivi du SCOT.



Enjeux de la révision du SCOT

Sur la thématique du commerce :

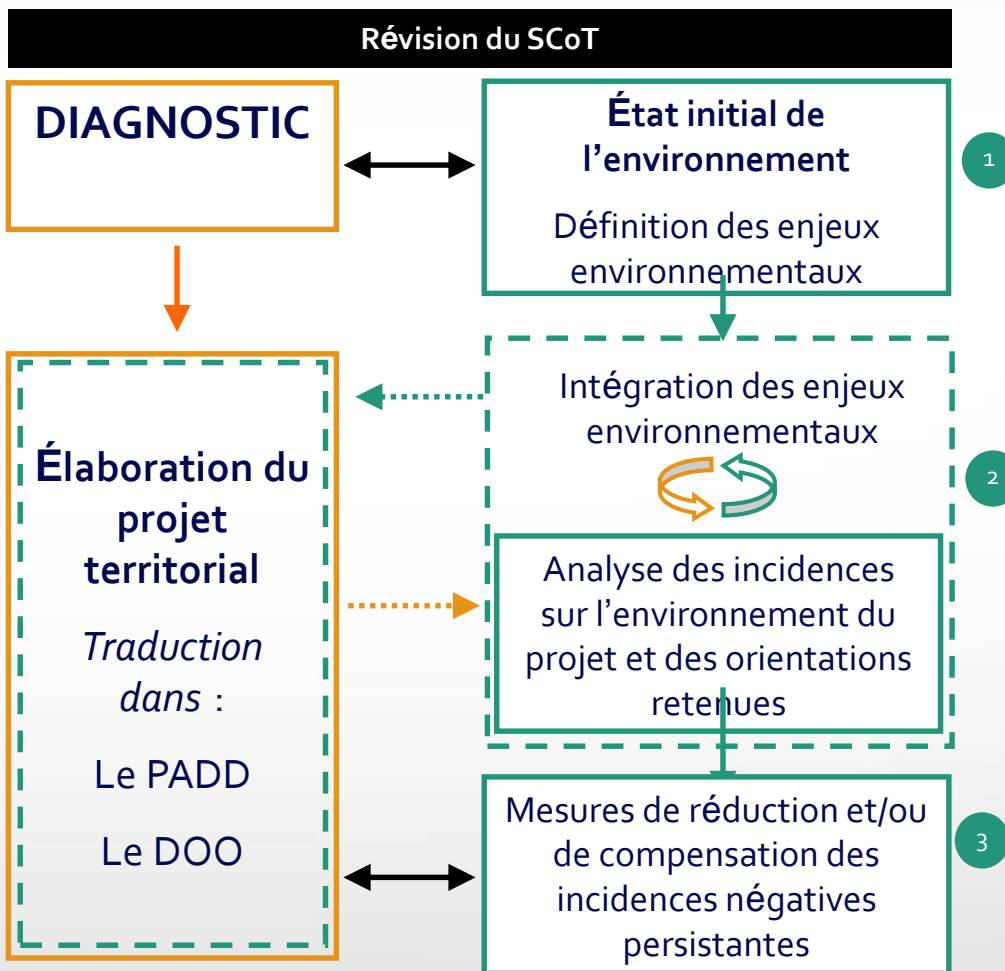
- Définir l'organisation de l'offre commerciale, en tenant compte de la diversité de l'offre commerciale et des pratiques d'achat
- Identifier les zones commerciales à requalifier
- Déterminer le renforcement d'une organisation durable et équilibrée des territoires, en définissant des périmètres d'influence recherchés pour les différents types de pôles urbains, et en maîtrisant le dimensionnement des commerces eux-mêmes
- Définir dans le DOO la partie réglementaire du DAC, qui, en l'état actuel de la législation en vigueur, délimite en particulier des Zones d'Aménagement Commercial (ZACOM) préférentielles, et qui fixe les règles qui s'appliquent à chacune d'elles, ainsi que sur les espaces situés en dehors d'elles



Enjeux de la révision du SCOT

Sur la thématique de l'environnement

- Consommation de l'espace
- Continuités écologiques et trame verte et bleue
- Questions énergétiques





Enjeux de la révision du SCOT

L'évaluation environnementale du SCOT :

➔ **Les éléments émergents de l'état initial de l'environnement**

- ▶ Atouts et faiblesses du territoire
- ▶ Les tendances évolutives : Opportunités et menaces

➔ **Les objectifs environnementaux**

- ▶ Les obligations réglementaires (réglementation, plans et programmes s'imposant au PLU)
- ▶ Orientations stratégiques locales et orientations de l'État

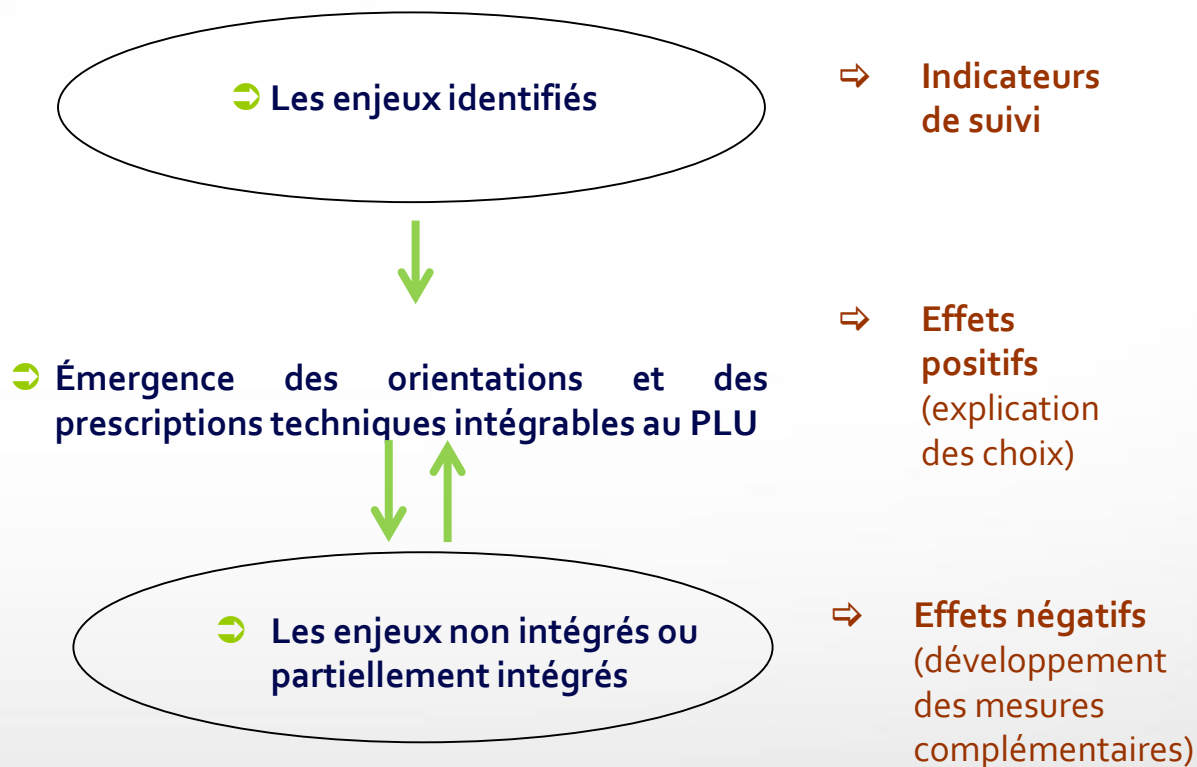
➔ **Identification des enjeux**

Facteurs déterminant l'évolution de l'état actuel (état initial) vers l'état souhaité (objectifs environnementaux)



Enjeux de la révision du SCOT

L'évaluation environnementale du SCoT :





Enjeux de la révision du SCOT

L'évaluation environnementale du SCoT :

- 9 thématiques à traiter :
 - 1- Biodiversité et dynamique écologique
 - 2- Paysage et patrimoine
 - 3- Eau
 - 4- Déchets
 - 5- Sols et sous-sols
 - 6- Air et climat
 - 7- Energie
 - 8- Bruit
 - 9- Riques



Enjeux de la révision du SCOT

L'évaluation environnementale du SCoT :

- 9 thématiques à traiter :
 - **1- Biodiversité et dynamique écologique → présentation d'aujourd'hui**
 - 2- Paysage et patrimoine
 - 3- Eau
 - 4- Déchets
 - 5- Sols et sous-sols
 - 6- Air et climat
 - 7- Energie
 - 8- Bruit
 - 9- Riques



Planning

- Bureau 10/10
 - **Démarche et méthode de la révision,**
 - **Thèmes démographie/emploi/logement /biodiversité**
- Bureau 8/11/13 à 14h
 - **Thèmes énergie, eau, déchets, commerce/économie, tourisme, transports, consommation foncière**
- Bureau 05/12/13 à 17h
 - **agriculture, paysage, enjeux transversaux**
- Bureau 31 /01/14 à 15h
 - **validation diagnostic**
- Commissions 23/10/13
 - **10h Environnement**
 - **15h Habitat / logement**
- Commissions 07/11/13
 - **10h Economie**
 - **15h Agriculture**
- Séminaire transversal :
13/12/13



Bourg
Bresse
Revermont
SCOT
Syndicat Mixte
Bourg-Bresse-Revermont
18 bis, rue des Dîmes
01000 Bourg-en-Bresse
tél. 04 74 47 25 04
Mél : secretariat@scot-bbr01.fr
www.scot-bbr01.fr



Premiers éléments de diagnostic

Agrestis
Programmes
Urbains



Démographie
Logements
Localisation des emplois

Bernadette Guyon-Benoite
Audrey Solans
Marianne Caillette



Une croissance démographique qui gagne tout le territoire

Une croissance démographique au profit des pôles locaux et des communes rurales

- Une unité urbaine qui peine à s'affirmer
- Des communes rurales qui captent les deux tiers de la croissance démographique

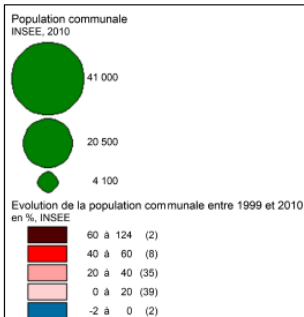
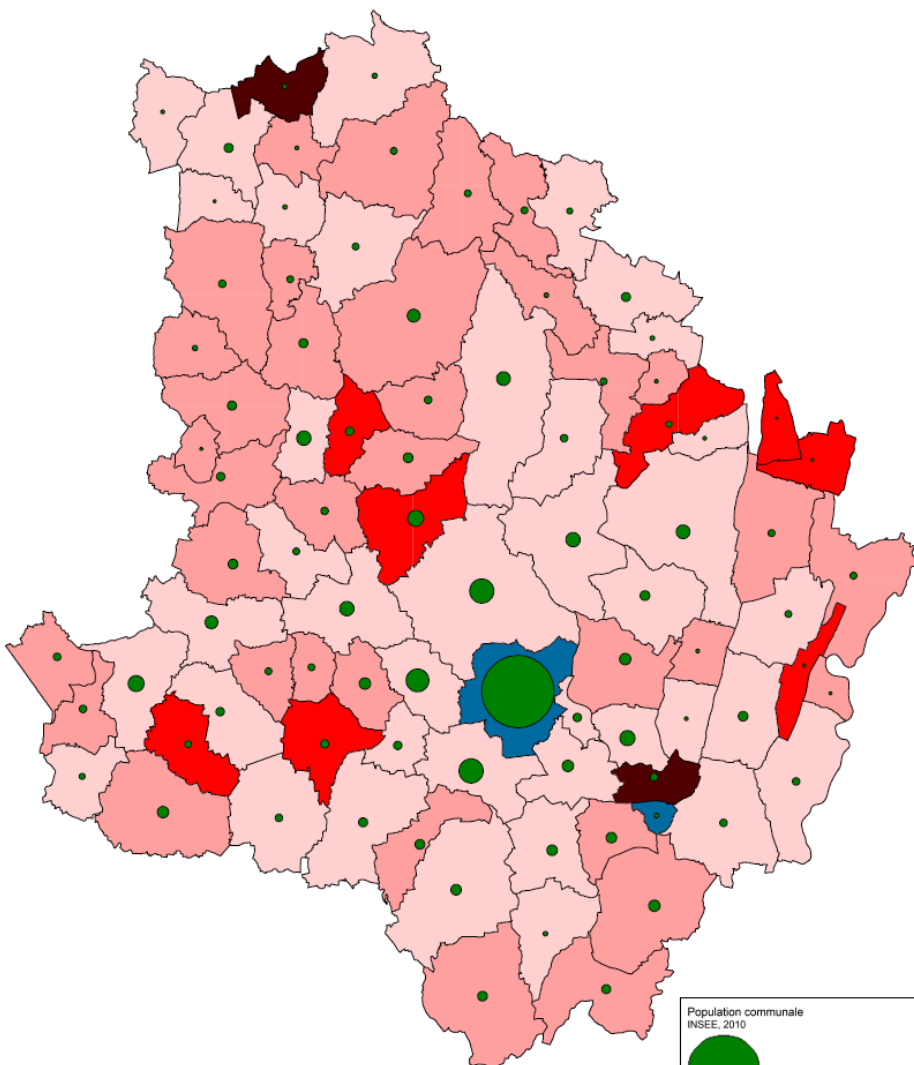
Evolution Population	1999	2010	Evolution 1999-2010	Part de la croissance 1999-2010
Communes urbaines	56 365	57 553	2%	8%
Pôles structurants	10 755	12 535	17%	12%
Pôles locaux équipés	8 545	9 987	17%	10%
Pôle locaux et communes rurales	45 180	55 767	23%	71%
Bourg-Bresse-Revermont	120 845	135 842	12%	100%

**POPULATION ET EVOLUTION DE LA POPULATION COMMUNALE
SUR LE SCOT BOURG-BRESSE-REVERMONT**

**Une
agglomération
qui reste
structurante
malgré tout**

Part de la population en 2010	
Communes urbaines	42%
Pôles structurants	9%
Pôles locaux équipés	7%
Pôle locaux et communes rurales	41%

Source : RP INSEE 2009 et estimations 2010



0 10,00

kilomètres

Échelle : 1:182 400

source : INSEE
réalisation : SCOT BBR, sept 2013



Une croissance démographique étale sur Bourg-Bresse-Revermont

Une croissance marquée dans les communes hors unité urbaine et dans les communautés de communes entourant l'agglomération

Evolution Population	Population 2010	Evolution 1999-2010
C.C. Montrevel-en-Bresse	16 374	24%
Bords de Veyle	8 007	15%
BBA	71 151	5%
C.C. Vallière	9 265	14%
C.C. Treffort-en-Revermont	9 173	16%
C.C. canton de Coligny	6 683	10%
C.C. BDSR	6 261	17%
C.C. Saint-Trivier-de-Courtes	6 099	17%
3 communes C.C. Chatillon	2 829	16%

Source : RP INSEE 99-2009 et estimations 2010



Démographie

Comparatif entre objectif du SCoT 2008 et évolutions 1999-2010

Prévision part croissance PADD 2003 ^[1]

Niveau de l'armature	Part de la croissance 2008-2028
Unité urbaine	40%
Pôles structurants	20%
Pôle local équipé	8%
Pôles locaux de base et communes rurales	32%

Part croissance 1999-2010

Niveau de l'armature	Part de la croissance 1999-2010
Unité urbaine	8%
Pôles structurants	12%
Pôle local équipé	12%
Pôles locaux de base et communes rurales	68%

^[1] Issu du PADD du précédent SCoT n'intégrant pas la CC de Saint Trivier de de Courtes



Une population qui vieillit à l'image de la population nationale

- Un vieillissement moins marqué que dans le département de l'Ain
- En dessous de 45 ans, seuls les populations de moins de moins de 14 ans connaissent une réelle dynamique

Jeunesse de la population	Population totale effectif 2010	Evolution 1888-2010						
		Population totale	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
Bourg-Bresse-Revermont	135 842	12%	12%	0%	3%	20%	18%	43%
Ain	597 341	16%	14%	4%	8%	26%	26%	42%

Source : RP INSEE 99-2009 et estimations 2010



Les emplois

- Une croissance des emplois supérieurs à la croissance démographique
- Une concentration de emplois qui se confirme sur l'unité urbaine

	Nombre d'emplois			Répartition des emplois	
	1999	2010	Evolution 1999-2010	1999	2010
Commune urbaine	34 760	40 920	18%	68%	70%
Pôle structurant	2 928	3 038	4%	6%	5%
Pôle local équipé	5 715	6 179	8%	11%	11%
Pôle local et commune rurale	7 955	8 606	8%	15%	15%
Bourg en Bresse Revermont	51 358	58 743	14%	100%	100%



La poursuite de la décohabitation

Logements

- + 10 000 logements en 10 ans pour un gain de 15 000 habitants
- Une décohabitation poussée sur l'unité urbaine et bien moindre dans les communes rurales
- Deux tiers des logements sont des maisons individuelles
 - **Sur l'unité urbaine : 2/3 des logements sont des appartements**
 - **Dans les communes rurales, les appartements représentent un dixième des logements**
 - **Une tendance à l'effort sur les appartements**

	Logements			Pop.	Logements individuels			Part log. Individuel 2010
	1999	2010	Evolution 99-2010		1999	2010	Evol. 99-2010	
Communes urbaines	24 224	26 696	10%	2%	9 153	10 143	11%	38%
Pôles structurants	4 208	5 246	25%	17%	3 429	3 998	17%	76%
Pôles locaux équipés	3 231	3 954	22%	17%	2 731	3 235	18%	82%
Pôle locaux et communes rurales	17 319	22 176	28%	23%	15 942	19 856	25%	90%
Bourg-Bresse-Revermont	48 982	58 071	19%	12%	31 255	37 231	19%	64%



Logements

La poursuite de la décohabitation

- Une décohabitation plus poussée sur BBA, C.C.Montrevel et C.C. la Vallière
- Mis à part sur BBA, une maison individuelle prédominante

EPCI	Logements		Pop.		Logements individuels			
	1999	2010	Evol. 99-2010		1999	2010	Evol. 99-2010	Part 2010
C.A. Bourg-en-Bresse	28 301	31 919	13%	6%	12 740	14 666	15%	46%
C.C Bresse Dombes Sud Revermont	1 953	2 473	27%	20%	1 707	2 232	31%	90%
C.C. canton de Coligny	2 355	2 790	18%	11%	2 154	2 421	12%	87%
C.C. Treffort-en-Revermont	2 979	3 735	25%	19%	2 726	3 279	20%	88%
C.C. Bords de Veyle	2 628	3 271	24%	18%	2 198	2 672	22%	82%
C.C. Montrevel-en-Bresse	4 814	6 463	34%	32%	4 363	5 516	26%	85%
C.C. la Vallière	2 940	3 667	25%	17%	2 651	3 256	23%	89%
C.C. Saint-Trivie- de-Courtes	2 118	2 612	23%	21%	1 913	2 236	17%	86%
3 coms C.C. Chalaronne-Centre	894	1 141	28%	20%	803	952	19%	83%
Bourg-Bresse-Revermont	48 982	58 071	19%	12%	31 255	37 231	19%	64%

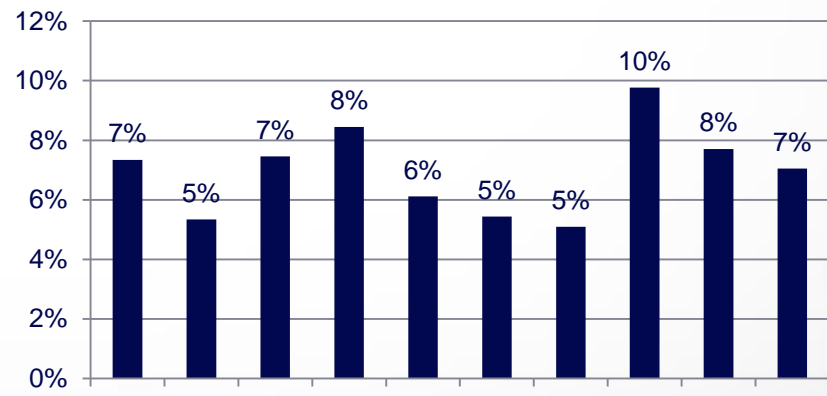
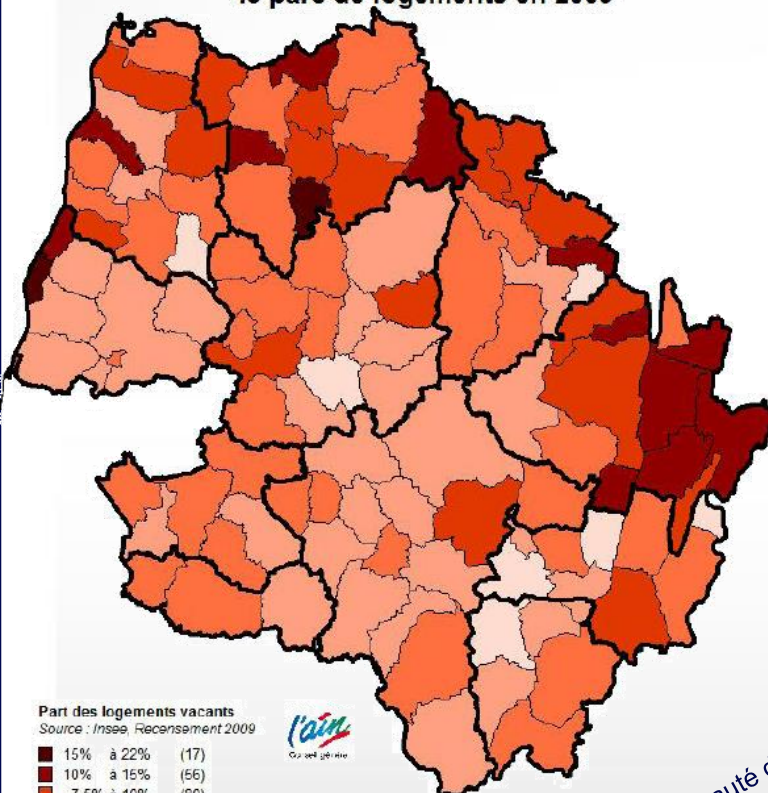


Logement

Part des logements vacants dans le parc de logements en 2009

Une vacance plutôt faible sauf au Nord et à l'Est

Taux de vacance en 2010



Part des logements vacants

Source : Insee, Recensement 2009



15% à 22%	(17)
10% à 15%	(56)
7.5% à 10%	(60)
5% à 7.5%	(119)
2.5% à 5%	(112)
0% à 2.5%	(35)

Sources : Insee, RP2009 exploitation principale
Origine cadastre © Droits de l'Etat réservés - Mise à jour 2010
Conseil Général de l'Ain - DGA Solidarité
Observatoire de l'Habitat 2013

Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse
Communauté de communes Bresse Dombes Sud...
Communauté de communes du canton de Coligny
Communauté de communes de Treffort-en-Revermont
Communauté de communes des Bords de Veyle
Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse
Communauté de communes de la Vallière
Communauté de communes de Saint Trivier de Courtes
3 communes de la C.C. Chalaronne-Centre
Bourg-Bresse-Revermont



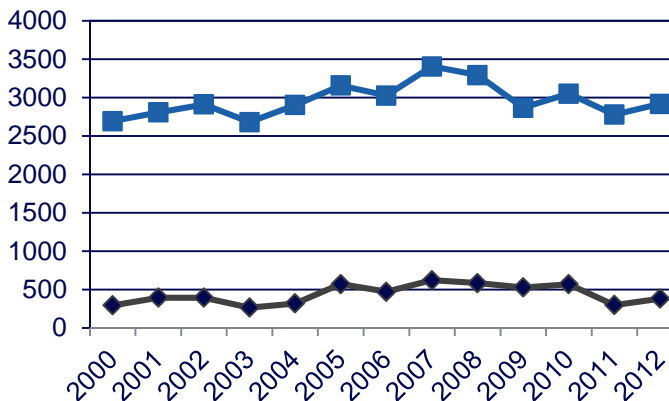
Logement

3000 logements ordinaires commencés en moyenne par an depuis 2010

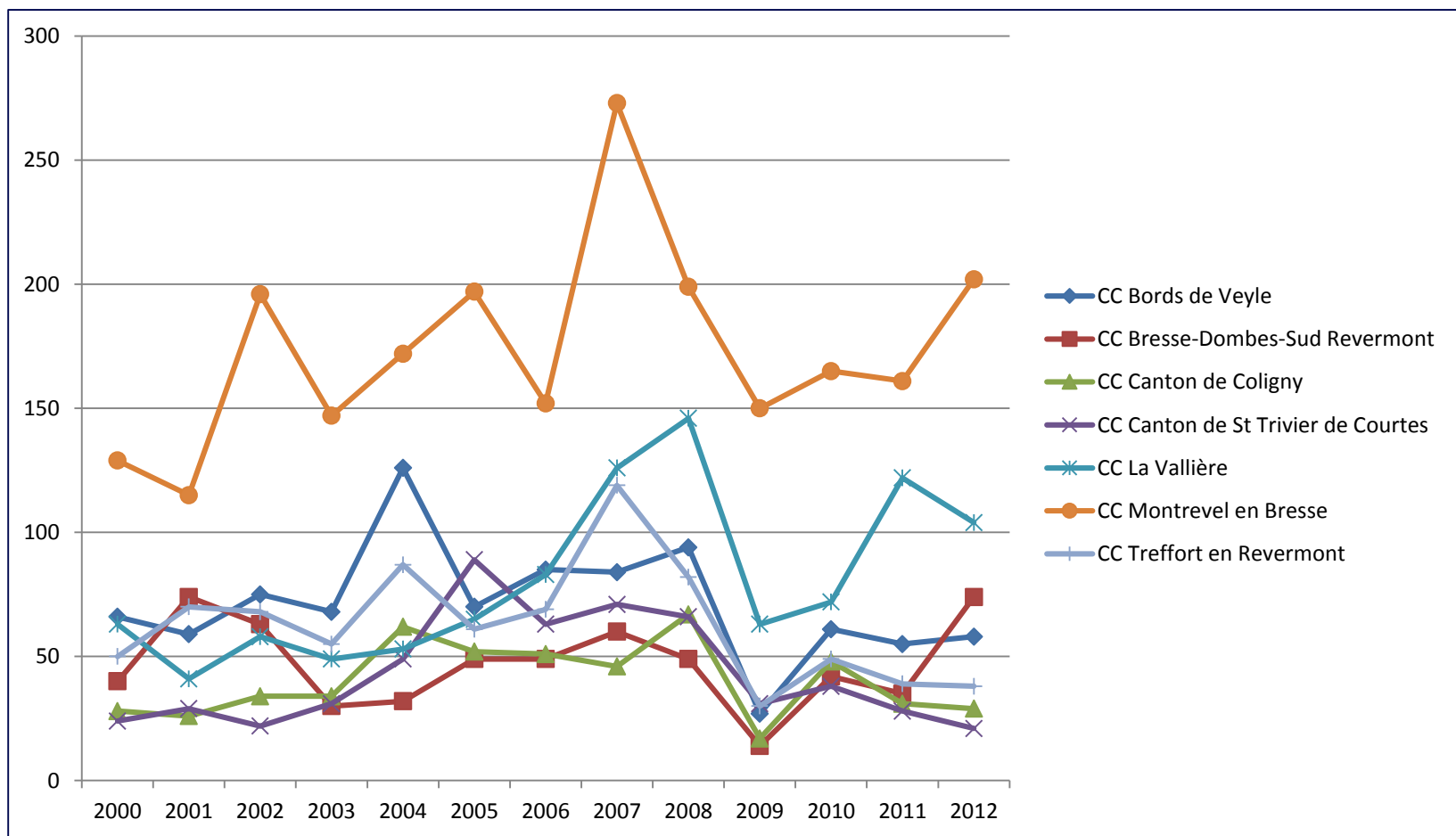
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne 2000- 2012
CA Bourg en Bresse	294	394	394	265	319	571	470	621	584	528	568	297	381	437
CC Bords de Veyle	66	59	75	68	126	70	85	84	94	27	61	55	58	71
CC Bresse-Dombes-Sud Revermont	40	74	63	30	32	49	49	60	49	14	42	35	74	47
CC Canton de Coligny	28	26	34	34	62	52	51	46	67	17	48	31	29	40
CC Canton de St Trivier de Courtes	24	29	22	31	49	89	63	71	66	31	38	28	21	43
CC La Vallière	63	41	58	49	53	65	83	126	146	63	72	122	104	80
CC Montrevel en Bresse	129	115	196	147	172	197	152	273	199	150	165	161	202	174
CC Treffort en Revermont	50	70	68	55	87	61	69	119	82	30	49	39	38	63
Bourg-Bresse-Revermont	2694	2809	2912	2682	2904	3159	3028	3407	3295	2869	3053	2779	2919	2962

Source : sit@del

Logements ordinaires commencés



- ◆ CA Bourg en Bresse
- Bourg-Bresse-Revermont



- ◆ CC Bords de Veyle
- CC Bresse-Dombes-Sud Revermont
- ▲ CC Canton de Coligny
- ✕ CC Canton de St Trivier de Courtes
- * CC La Vallière
- CC Montrevel en Bresse
- + CC Treffort en Revermont

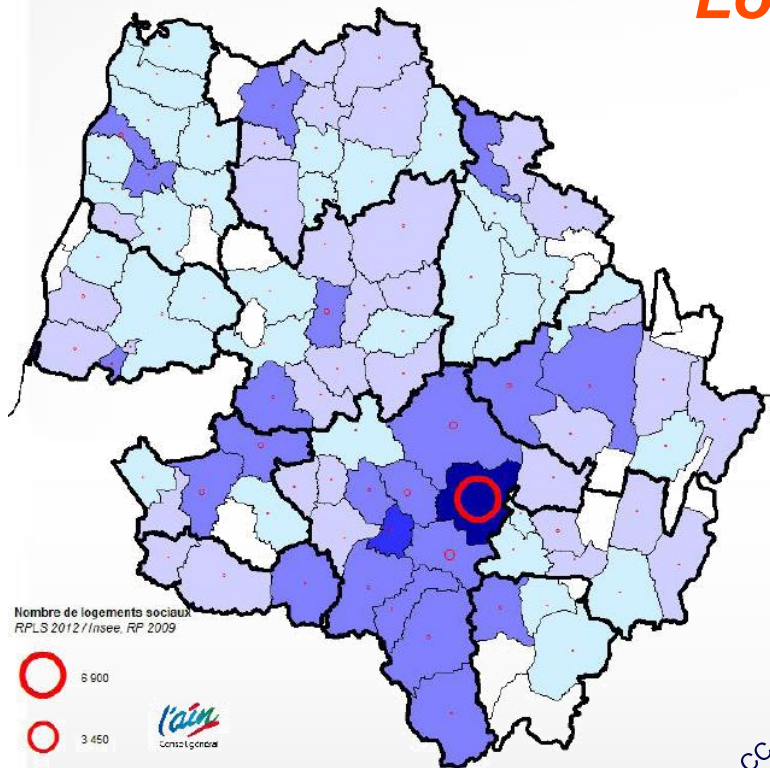


Le parc locatif social en 2012

Logement

Un logement social inégalement réparti

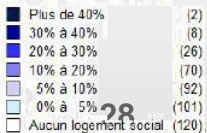
Part du logement social dans le parc de logement en 2012



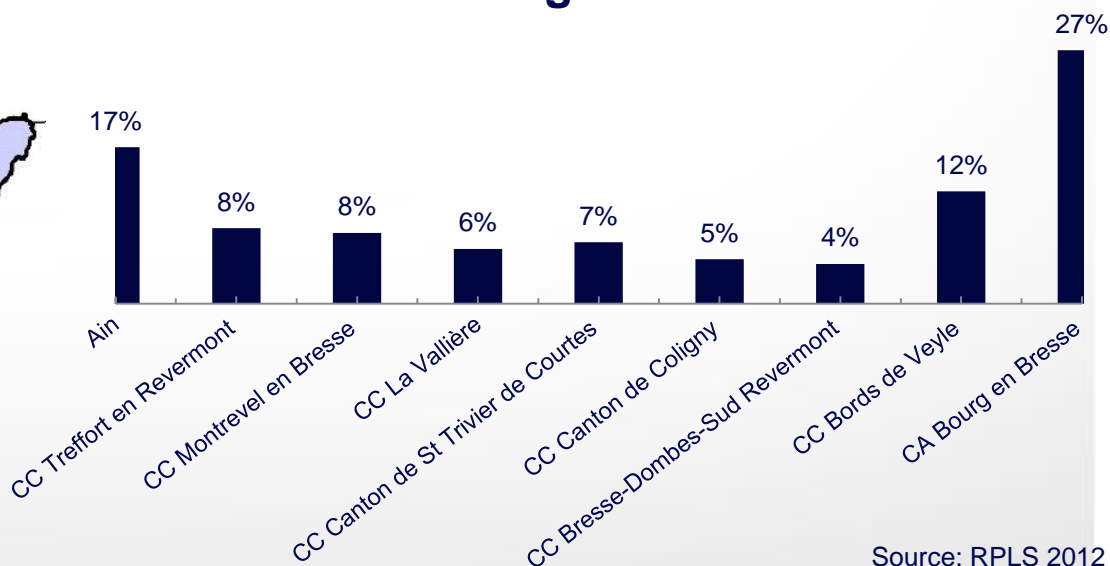
Nombre de logements sociaux
RPLS 2012 / Insee, RP 2009



Taux de logements sociaux
RPLS 2012 / Insee, RP 2009



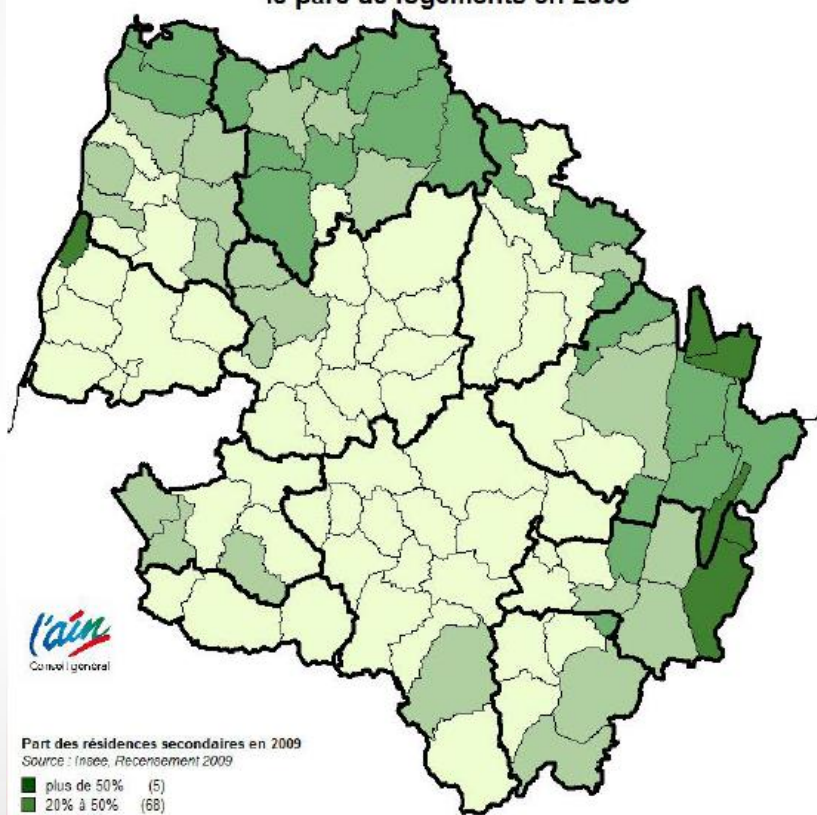
Sources : RPLS 2012 / RP Filocom 2011
Origine cadastrale © Droits de l'Etat réservés - Mise à jour 2007
Conseil Général de l'Ain - DGA Solidarité
Observatoire de l'Habitat 2013
COT Bourg Bresse Revermont - bureau du 10/10/2013



Source: RPLS 2012



Part des résidences secondaires dans
le parc de logements en 2009



Part des résidences secondaires en 2009
Source : Insee, Recensement 2009

■ plus de 50%	(5)
■ 20% à 50%	(68)
■ 10% à 20%	(82)
■ 5% à 10%	(85)
■ 0% à 5%	(179)

Sources : Insee, RP2009 exploitation principale
Origine cadastre © Droits de l'Etat réservés - Mise à jour 2007
Conseil Général de l'Ain - DGA Solidarité
Observatoire de l'Habitat 2013

Logement

4 % de résidences secondaires en forte décroissance

- Une présence relative à l'est et au nord du territoire
 - 9% des logements totaux dans les C.C. de Treffort, de Saint-Trivier,
 - 7 % C.C. de la Vallière
 - 6% C.C. canton de Coligny
- -19% en 10 ans :
 - 2 362 résidences secondaires en 2010 contre 2 923 en 1999



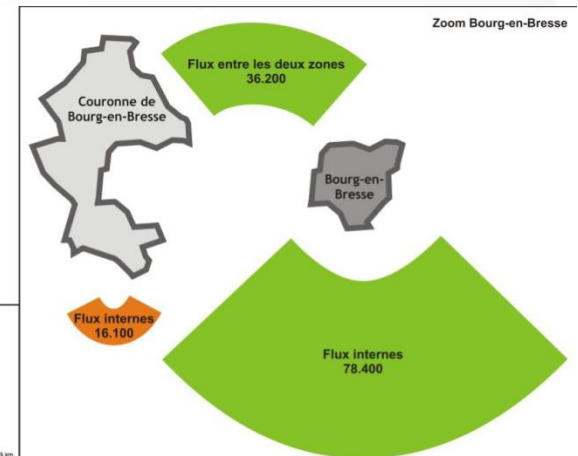
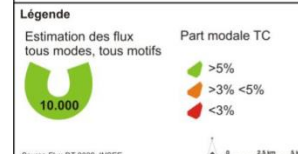
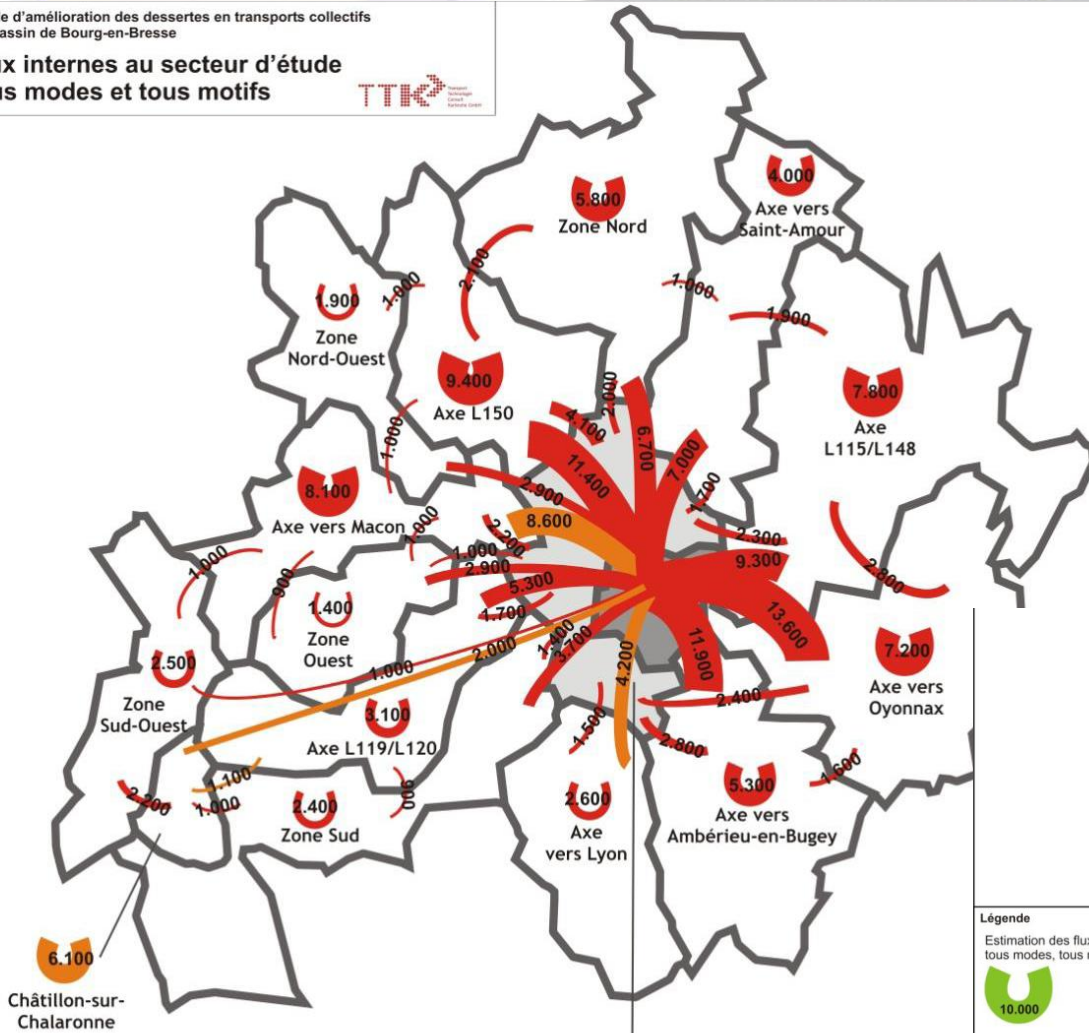
Étude d'amélioration des dessertes en transports collectifs du bassin de Bourg-en-Bresse

Flux internes au secteur d'étude tous modes et tous motifs



Emplois / Logements

Un développement qui engendre de très nombreux déplacements





Enjeux

Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> • Une attractivité confirmée • Une production de logements qui répond à la croissance démographique • Une croissance des emplois 	<ul style="list-style-type: none"> • Une ville en décroissance démographique • Des classes d'âge jeunes étudiants, actifs, en plus faible croissance • Une prédominance de la maison individuelle • Des logements sociaux insuffisants dans certaines communes
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> • L'attractivité pour des jeunes familles avec des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Un déficit d'actifs à terme • Un éclatement continu de la population • Des déplacements pendulaires subis

Enjeux

- La répartition de la population en cohérence avec l'armature urbaine
- L'attractivité du territoire pour les classes moyennes
- Les conséquences en termes de service notamment enfance et personnes âgées
- Le parcours résidentiel des ménages
- La diversité dans la typologie de l'habitat
- L'articulation entre les développements et les transports



Syndicat Mixte
Bourg-Bresse-Revermont
18 bis, rue des Dimes
01000 Bourg-en-Bresse
tél. 04 74 47 25 04
Mél : secretariat@scot-bbr01.fr
www.scot-bbr01.fr



Premiers éléments de diagnostic

Agrestis
Programmes
Urbains



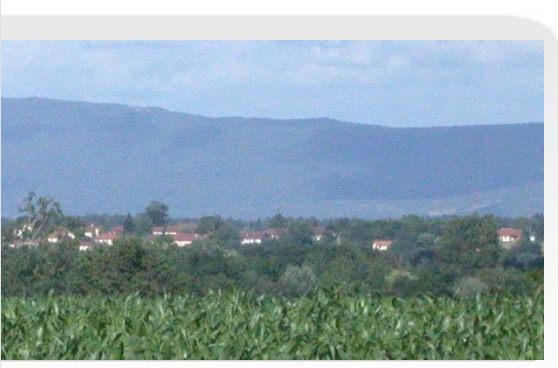
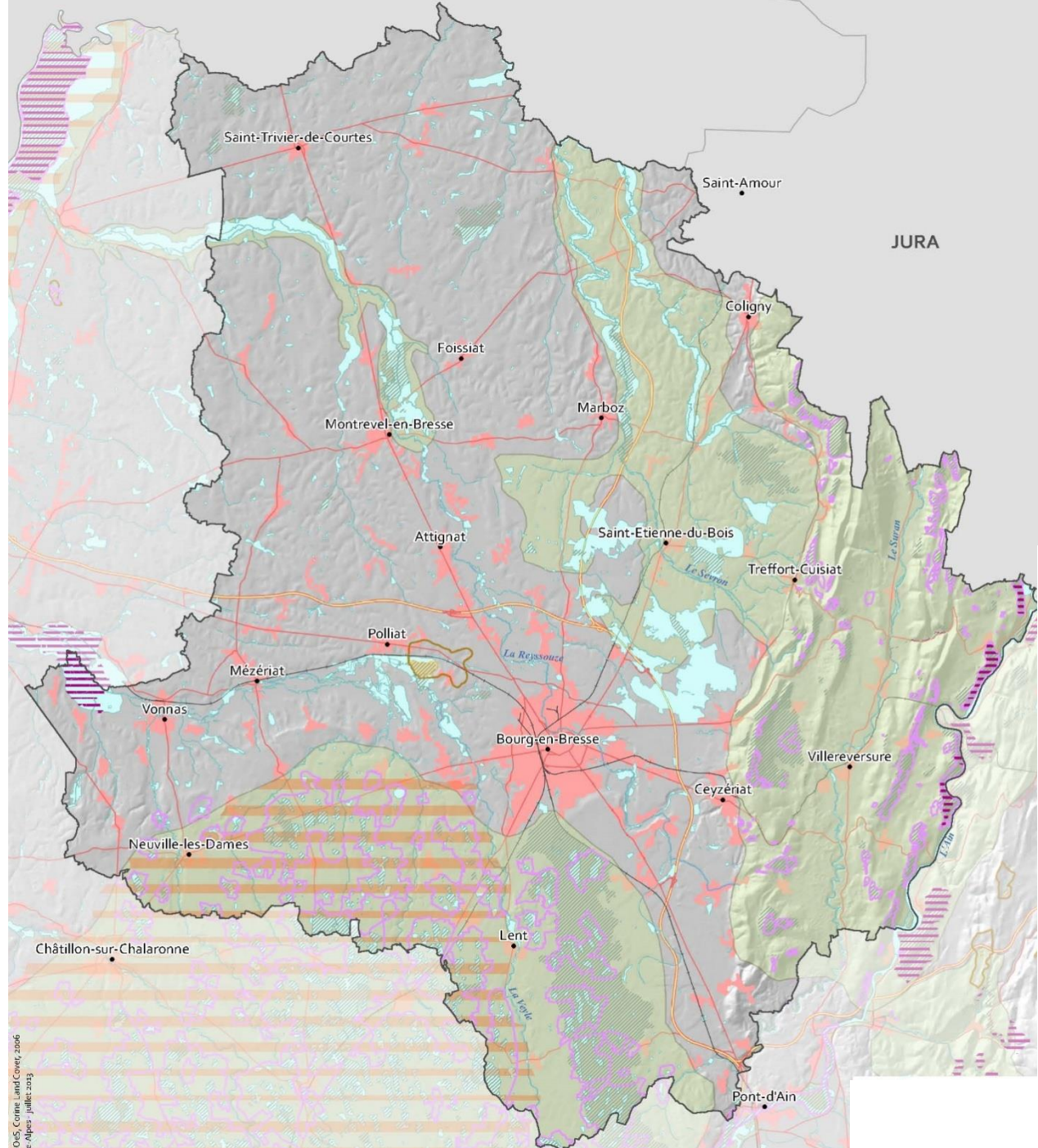
Biodiversité

Bernadette Guyon-Benoite
Audrey Solans
Marianne Caillette



Biodiversité

Le patrimoine naturel reconnu



JURA

-  Zones humides
-  Tourbière (site)
-  Tourbière (bassin versant)
-  ZICO
-  Arrêté de Protection de Biotope
-  Natura 2000
-  ZNIEFF 1
-  ZNIEFF 2



Biodiversité

Le patrimoine naturel reconnu

- Des zones réglementaires
 - **3 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)**
Arrêté, pris par le préfet, pour protéger un habitat naturel ou biotope abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées
 - Protection des oiseaux rupestres
 - Ruisseau de Salignac
 - Bocage et prairies de la basse vallée de la Veyle
 - **3 sites Natura 2000**
Sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats
 - La Dombes
 - Revermont et gorges de l'Ain
 - Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône



Biodiversité

Le patrimoine naturel reconnu

- Des zones réglementaires

- **9 Espaces Naturels Sensibles**

Espace « dont le caractère naturel est menacé en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent »

- Bocage bressan du Sougey
- Prairies humides de Cras-sur-Reyssouze
- Prairies alluviales de Prajoux
- Etangs de la Dombes
- Mont Myon
- Pelouses sèches du Revermont
- Forêt de la Rena et de Seillon
- Reculée de Corveissiat
- Gorges de l'Ain



Biodiversité

Le patrimoine naturel reconnu

- Des zones d'inventaire
 - **75 ZINEFF de type I :**
Secteurs de superficies en général limitées, définis par la présence d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional.
 - 10 402 ha
 - **4 ZNIEFF de type II :**
Grands ensembles naturels riches ou peu modifiés, ou offrant des potentialités biologiques importantes.
 - 63 158 ha
 - **639 Zones humides (Inventaire départemental des zones humides)**
 - 10 159 ha
 - **1 tourbière (Inventaire régional des tourbières)**
 - 71 ha
 - **1 ZICO**
zone importante pour la conservation des oiseaux
 - 12 326 ha



Biodiversité

Le patrimoine naturel reconnu

- Des sites gérés par le conservatoire régional des espaces naturels (CREN) Rhône-Alpes :
 - *En attente des données du CREN*
- Des actions menées par la FRAPNA :
 - **Crapauduc Lent-Certine**
 - Depuis 2004, pour limiter les écrasements d'amphibiens lors de la migration pré-nuptial.
 - **Programme de restauration des réseaux de mares forestières en forêts domaniales de la Rena et de Seillon (Organom/ONF)**
 - **Suivi de la biodiversité carrière de Hautecourt-Romanèche**
 - Suivi amphibiens et oiseaux de 2011 à 2015.



Biodiversité



La faune

- Des espèces protégées présentes dans le département de l'Ain
 - Oiseaux : Courlis cendré, Chouette chevêche, Grand duc d'Europe, Faucon pèlerin, Petit duc scops, Engoulevent d'Europe...
 - Amphibiens : Triton crêté, Rainette arboricole, Triton ponctué, Sonneur a ventre jaune...
 - Mammifère : Lynx, Chat forestier, Barbastelle, Grand et Petit rhinolphe, Minioptères de Schreibers...
 - Insectes : Leucorrhine à gros thorax, Cordulie à deux tâches, Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Cuivré des marais...





Biodiversité

La flore

- Des espèces patrimoniales, voire protégées :
 - **Orchis des marais, Fritilaire pintade, Laîche de Bohème, Scirpe mucroné, Pulsatille rouge et commune, Marguerite de Saint Michel, Gentiane du marais...**

- Des espèces invasives :
 - **Renouée du Japon, Ambroisie, Jussie... et des plans d'actions départementaux.**

Fritilaire
pintade



Pulsatille rouge



Ambroisie



Jussie





Biodiversité

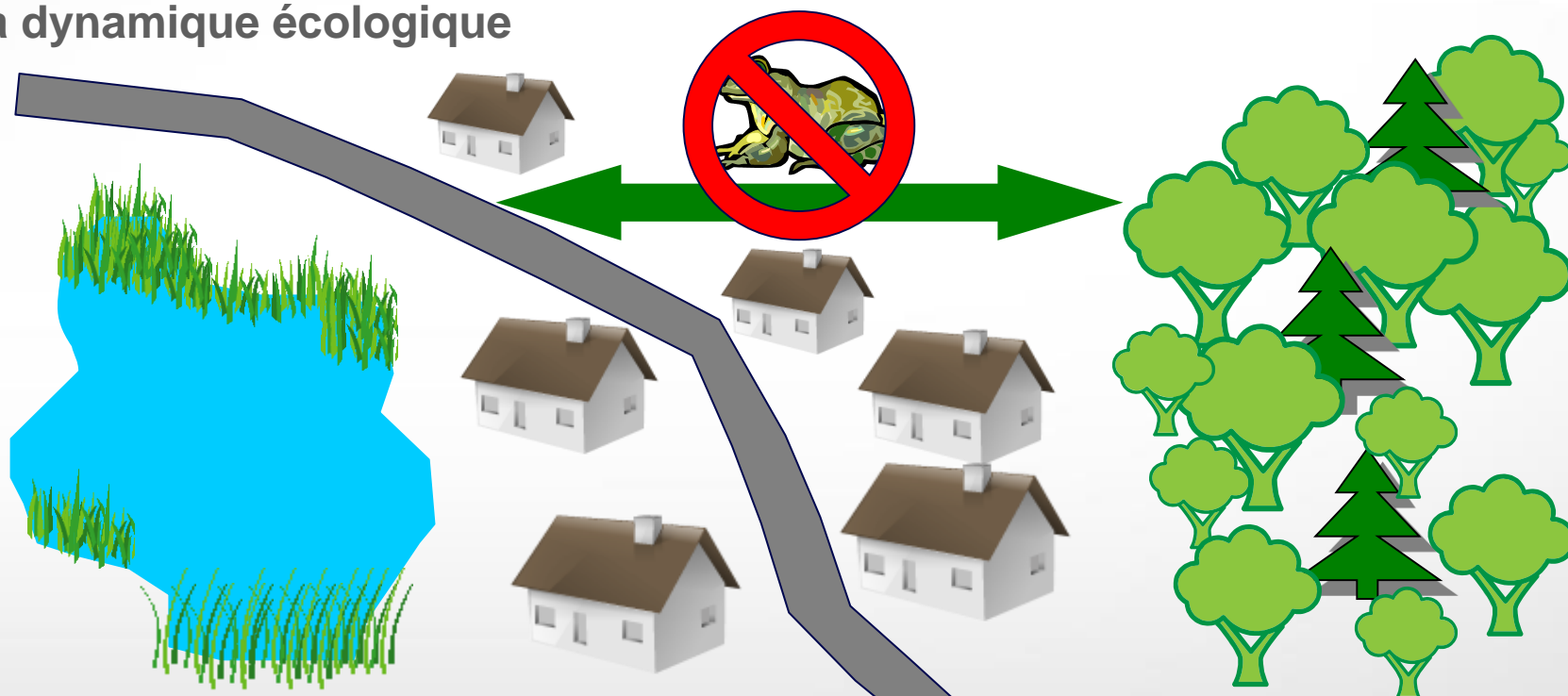
La dynamique écologique

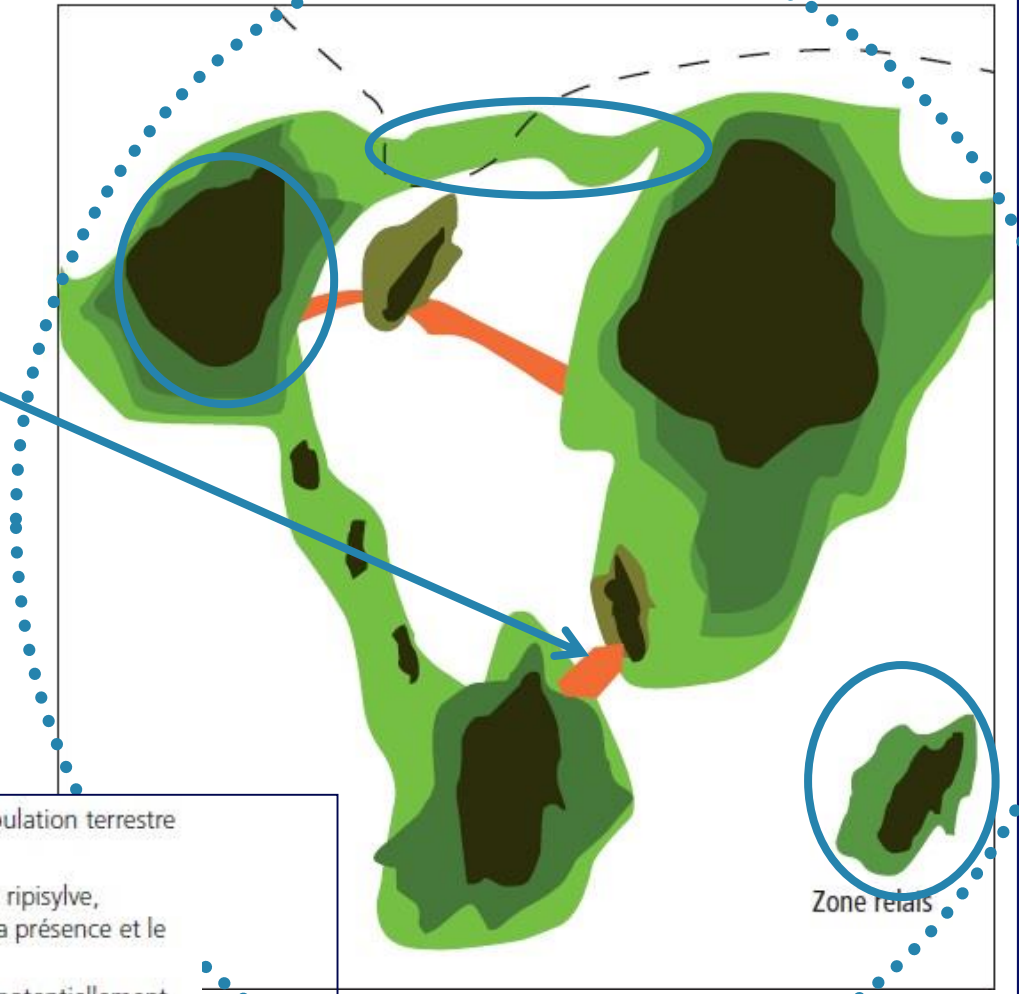
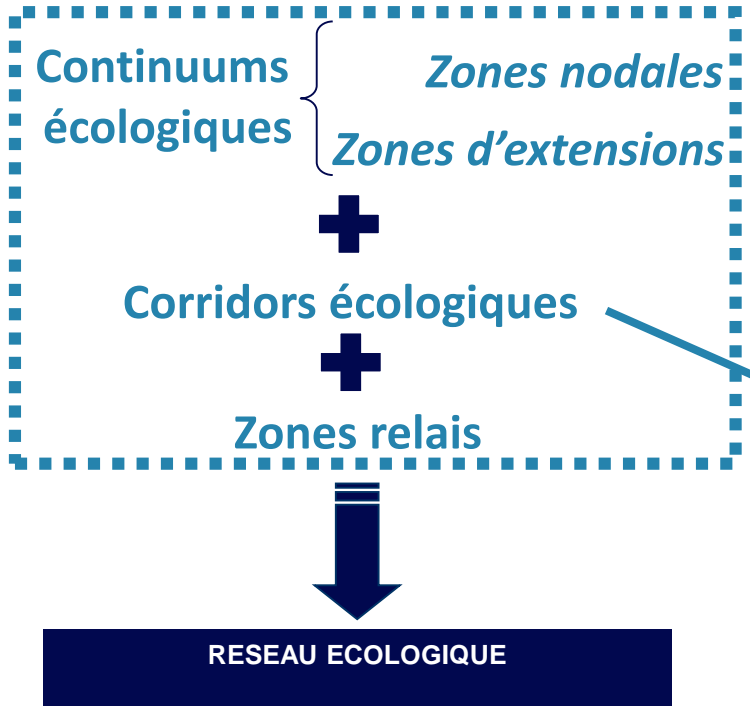
- La biodiversité
Désigne la diversité du monde vivant, à tous les niveaux : diversité des milieux, diversité des espèces, diversité génétique
- Pas de biodiversité sans dynamique écologique

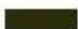





Biodiversité

La dynamique écologique





-  Zone nodale : milieu naturel de bonne qualité et source de population terrestre (boisement)
-  Zones d'extension: espaces hiérarchisés du plus favorable (haie, ripisylve, prairie...) au moins favorable (culture extensive) permettant la présence et le déplacement d'espèces
-  Zone relais : zones *a priori* non accessibles pour la faune mais potentiellement intéressantes

 **Corridors biologiques** *espace de forme linéaire qui facilite le déplacement, le franchissement d'obstacle et met en communication une série de lieux. Il peut être continu ou discontinu, naturel ou artificiel.*



Biodiversité

La dynamique écologique

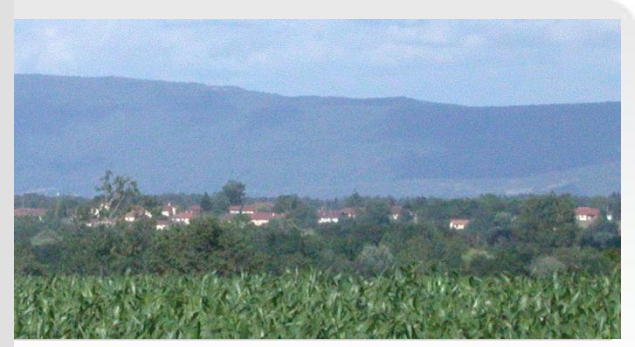
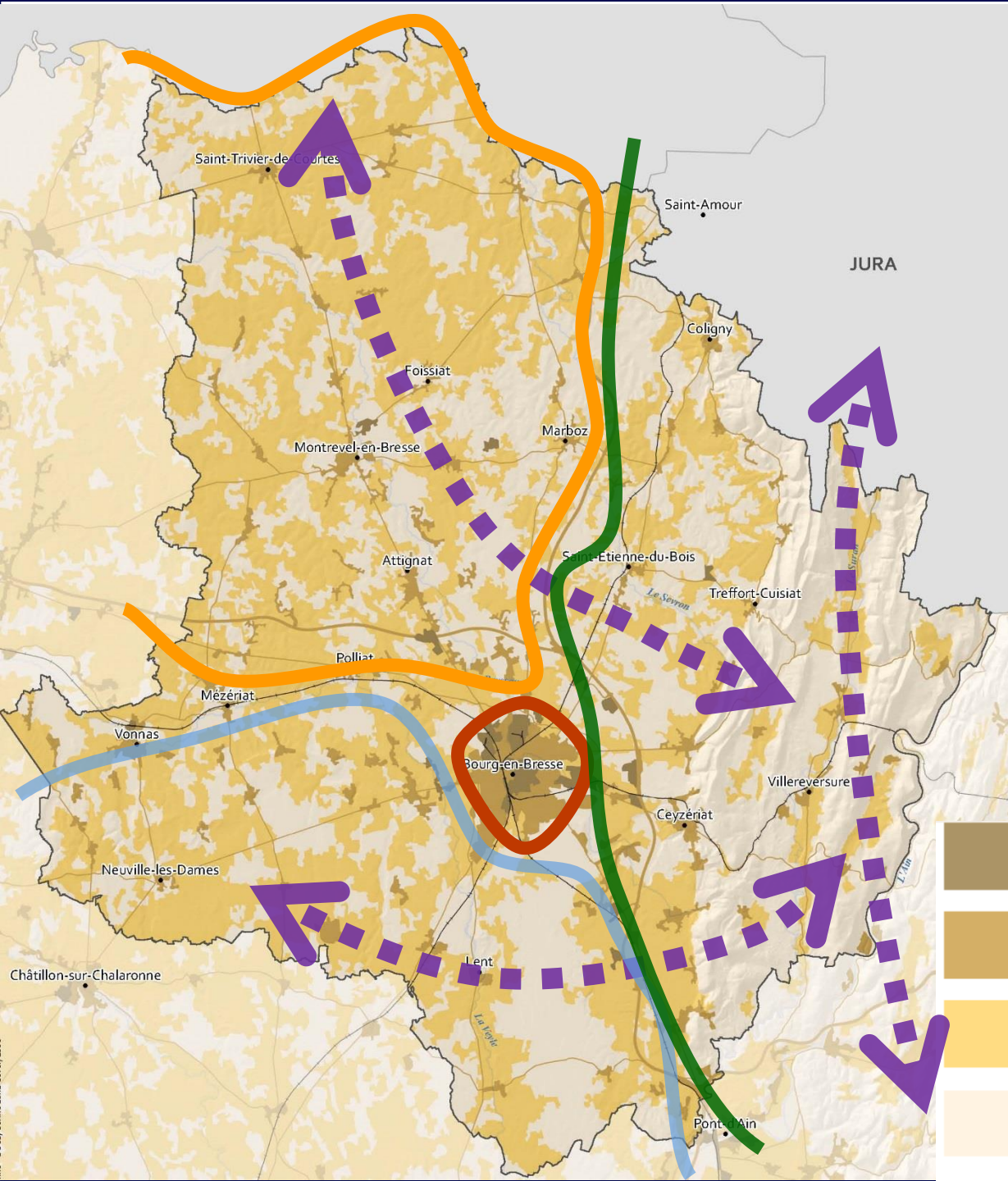
- Des réservoirs de biodiversité reconnus répartis en mosaïque sur le territoire, associés aux milieux humides, au réseau hydrographique et aux milieux plus montagneux...
- ...et a des espaces de « nature ordinaire », principalement agricoles.
- Des continuums écologiques :
 - **Des continuums de milieux forestiers notamment au Sud de Bourg-en-Bresse et dans le Revermont ; de milieux humides et aquatiques le long des cours d'eau et dans la Dombes, de milieux agricoles bocagers dans la Bresse...**
 - **... qui permettent le déplacement de la faune sur la majeure partie du territoire.**
 - **Des corridors identifiés entre les zones urbanisées et pour franchir les axes routiers (A39, A40, RD)**



Biodiversité

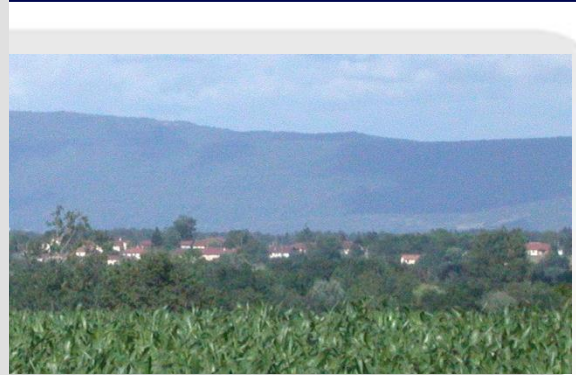
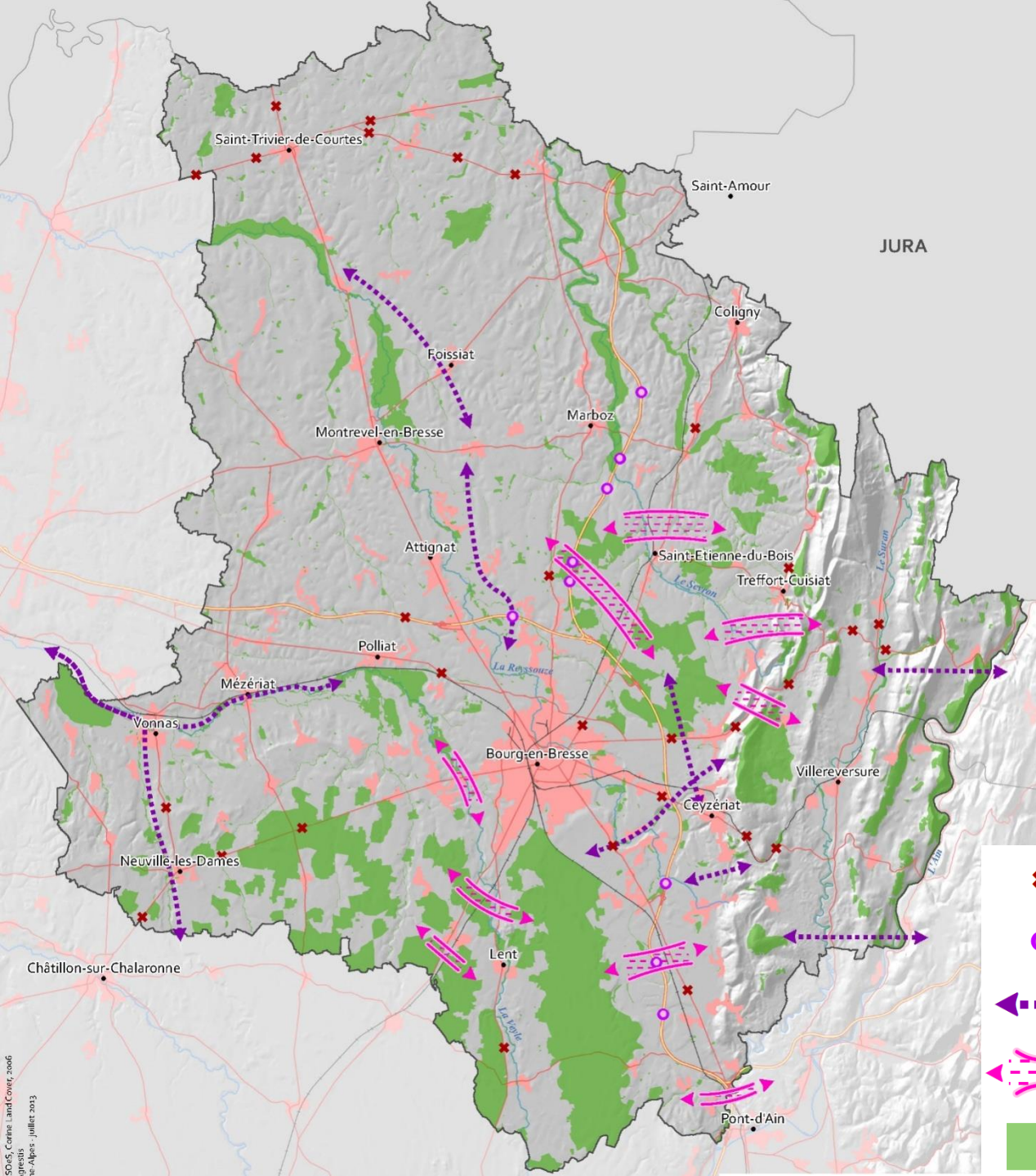
La dynamique écologique






- Des obstacles :
 - **Des espaces urbains imperméables au niveau de l'agglomération de Bourg-en-Bresse et le long de certaines routes**
 - **Des infrastructures routières hermétiques : autoroutes A39 et A40**



- Milieux agricoles bocagers, grands espaces de nature ordinaire
 - Milieux boisés et agricoles, nombreux réservoirs de biodiversité
 - Réseaux de zones humides et milieux aquatiques, nombreux réservoirs de biodiversité
 - Milieu urbain
 - Milieu urbain
- Connexions écologiques principales

- Espaces impermeables
- Espaces perméables fortement selectifs
- Espaces perméables faiblement selectifs
- Espaces perméables non contraignant



-  Point de conflit
-  Passage à faune
-  Principaux axes de déplacement potentiel de la faune
-  Corridor écologique
-  Espaces naturels d'intérêt écologique majeur, réservoir de biodiversité



Synthèse

Atouts

- Des réservoirs de biodiversité identifiés, et bien présents dans la Dombes et le Revermont,
- Des outils de gestions bien développés : plans, documents d'objectifs...,
- Des espèces patrimoniales,
- Une grande diversité de l'avifaune, notamment dans la Dombes,
- Près de 50 % du territoire en espace d'intérêt patrimonial, notamment dans la Dombes et le Revermont,
- Un réseau hydrographique très développé,

Handicaps

- Des axes de circulation contraignants et difficilement franchissable malgré quelques aménagements,
- Un système bocager qui tend à disparaître au profit des grandes cultures,
- Des espèces invasives,
- Peu de réservoirs de biodiversité dans la Bresse,
- Un développement urbain le long des axes routiers,



Synthèse

Opportunités

- Une dynamique de préservation des milieux agricoles et naturels avec le CDDRA
- Des plans de gestions des espaces à enjeux
- La préservation des espaces patrimoniaux
- La valorisation des milieux aquatiques et humides
- Le développement/préservation d'une agriculture peu intensive profitant à la dynamique écologique.
- Une dynamique départementale de lutte contre les espèces invasives

Risques

- L'évolution des pratiques agricoles (intensification, diversité...) : zones vulnérables aux nitrates, zones sensibles à l'eutrophisation
- Une urbanisation diffuse et l'infranchissabilité des axes routiers
- Le développement des espèces invasives



Synthèse

Enjeux

- La connectivité entre les réservoirs de biodiversité et au sein des espaces de nature ordinaire : *milieux terrestres et aquatiques/humides* ;
- La diversité des milieux dans les espaces agricoles peu intensifs, principal support de la nature ordinaire,
- Un développement urbain respectueux du réseau très étendu de zones humides à valeur patrimoniale

Merci pour votre attention

